

La Ville de Dolbeau-Mistassini affligée par le décès d'un employé

Dolbeau-Mistassini, 2 octobre 2020 — À la suite d'un événement survenu sur les lieux de travail un peu plus tôt aujourd'hui, le décès d'un membre du personnel de la Ville de Dolbeau-Mistassini a été confirmé par sa famille. L'enquête permettra de déterminer si l'employé a été victime d'un malaise ou d'un accident, ce dernier s'étant trouvé inconscient pour une cause encore inconnue.

Par respect pour la famille et les collègues ainsi que pour le bon déroulement de l'enquête, les autres détails entourant l'événement demeurent confidentiels pour l'instant. La Ville de Dolbeau-Mistassini consacre toutes les ressources nécessaires afin de faire la lumière sur la situation et la CNESST est avisée de la situation. L'organisation déploie présentement de l'aide psychologique pour les collègues se sentant affectés par cette triste nouvelle.

Le maire de Dolbeau-Mistassini, Pascal Cloutier, a adressé ses condoléances à la famille et, en guise de respect, a demandé la mise en berne des drapeaux. Celle-ci prendra effet lundi jusqu'au jour des funérailles.

L'événement s'étant produit à l'aréna du secteur Dolbeau, celle-ci est fermée jusqu'à nouvel ordre pour permettre la tenue de l'enquête.

Citation

« J'offre toutes mes condoléances à la famille. C'est un triste événement et nous allons tout faire pour que les proches aient des réponses rapidement. D'ici là, les drapeaux de la ville seront en berne pour témoigner de notre sympathie ».

- Pascal Cloutier

— 30 —

Source : Christine Sauvageau
Conseillère en communication et relation avec le milieu
Ville de Dolbeau-Mistassini
418 276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522
communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca